

Le 9 MAI

GRANDE JOURNÉE DE GRÈVE

pour une fonction publique au service des populations :
RETRAIT du PROJET de LOI

Les agents publics et la fonction publique sont stigmatisés par ce gouvernement et le patronat qui s'entendent pour mettre fin au statut de la fonction publique et livrer un peu plus les services publics aux intérêts privés. Le mouvement social en cours réclame plus de services publics, pas moins !!!

NON au projet de destruction de la fonction publique

120 000 emplois supprimés alors que les besoins sont énormes (social, éducation, santé, proximité). Le gouvernement affiche sa volonté de lutter contre le réchauffement climatique et la fuite des capitaux, mais ces deux secteurs (Environnement et Finances Publiques) sont les plus touchés par la réduction d'effectif et de budget ! Sans fonctionnaire, pas d'action publique efficace.

NON aux mesures qui piétinent les droits des agents publics

Recrutements favorisés de contractuels (risque de clientélisme et de discontinuité du service public), instance unique et fin des CHSCT (risques graves d'aggravation des conditions de travail), atteintes aux carrières des fonctionnaires...

OUI à des services publics de proximité

(écoles, trésoreries, hôpitaux...) avec des missions nouvelles, loin des intérêts privés avec des tarifs justes et des services gratuits (production et distribution d'électricité et gaz, distribution et retraitement des eaux, banques publiques, transports en commun, accès à tous les soins dans les structures publiques, retour à des services de proximité...) avec un égal accès pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire.

GRÈVE et MANIFESTATIONS JEUDI 9 MAI 2019

NANTES - 10 h 30
Croisée des Trams

SAINT-NAZAIRE - 10 h 00
Devant la Mairie

Un projet de loi qui porte atteinte au service public

Macron proclame ne pas vouloir supprimer le statut général des fonctionnaires, mais son projet le dénature gravement en prévoyant, notamment, un recrutement massif de contractuels, des plans de départs volontaires de fonctionnaires, des ruptures conventionnelles dans des conditions incertaines, la réduction des compétences des organismes de concertation et la rémunération dite « au mérite ».

Par ailleurs, outre la réduction de 120 000 emplois durant le quinquennat, les fonctionnaires seront concernés par les réformes à venir de l'assurance-chômage et des retraites.

Atteinte au statut public dont la neutralité

L'accès aux emplois publics étant statutairement conditionné par la réussite à un concours, cette exigence de capacité, d'attachement au service public et d'intégrité sera inévitablement réduite par la conclusion de simples contrats de droit privé n'enga-

geant les parties que sur un projet ou pour un temps limité. La formation et la gestion des agents publics seront rendues plus complexes et plus aléatoires, alors que la fonction publique appelle une gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences à long terme. Le statut est une garantie de neutralité et d'impartialité pour l'usager.

Captation de l'action publique

Les allers-retours entre le public et le privé sont encouragés et entraîneront la confusion des finalités du privé et du public, un risque accru de conflits d'intérêts, la capture de l'action publique par l'oligarchie financière. Ce projet tourne le dos à la conception française républicaine de la fonction publique.

Ce projet est contraire à la morale républicaine. Macron, répondant aux volontés du patronat fait fi de la primauté de l'intérêt général, l'affirmation du principe d'égalité, l'éthique d'une citoyenneté responsable.

Pour le droit d'expression et d'action syndicale et citoyenne

Ce projet a pour but de supprimer la liberté d'expression des agent-e-s afin de faciliter la privatisation des services publics. Avec la réduction des attributions des instances représentatives du personnel, la suppression des Comités d'hygiène sécurité et conditions de travail, et la fin des Commissions administratives paritaires pour les mutations ou promotions, avec une nouvelle sanction (exclusion de trois jours sans passer en commission disciplinaire) dans la fonction publique d'État, avec le recours accru aux contractuel-le-s à la situation précaire par nature, avec le recrutement de dirigeant-e-s issu-e-s des sociétés privées, le gouvernement s'attaque directement aux leviers de contestation possibles dans la fonction publique. Cette politique va à l'encontre

du concept de fonctionnaire-citoyen-ne, garant-e de l'égalité, de la neutralité et de l'impartialité du service public.

Il ne peut y avoir de conquêtes sociales (salaires, emplois, protection sociale...) sans liberté syndicale ni liberté de manifester.

La CGT se bat déjà contre l'instrumentalisation de la justice comme arme répressive des mouvements sociaux, contre le détournement de l'armée pour faire du maintien de l'ordre, contre l'usage abusif de la force publique dans les manifestations, contre la répression des actions syndicales et la discrimination des militant-e-s.

**Se mobiliser, s'organiser, se syndiquer pour gagner !
Prenez votre place dans la CGT !**

Tou.te.s concerné.es, tou.te.s mobilisé.es, tou.te.s en GRÈVE

REJOIGNEZ LA CGT

udcgt44@cgt44.com ou www.lacgt44.fr